

Saint-Barnabé, 6 août 2020

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé, qui se tiendra lundi le 10 août prochain, à 19 h 30, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Conformément aux dispositions de la résolution numéro 208-12-19, concernant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 20120 cette séance du mois d'août se tient le deuxième lundi de ce mois en raison de la période des vacances estivales.

Pour faire suite à la réunion de travail que nous avons eue lundi le 3 août dernier, nous avons préparé le projet d'ordre du jour suivant que nous vous invitons à modifier si vous le jugez opportun.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES COURANTES

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum ;
2. Nomination de madame Julie Bordeleau à titre de secrétaire de la réunion ;
3. Présentation et adoption de l'ordre du jour ;
4. Adoption des procès-verbaux suivants :
 - a) Séance ordinaire du 6 juillet 2020 ;
 - b) Séance extraordinaire du 3 août 2020 ;
5. Présentation de la mairesse suppléante pour les mois d'août, septembre et octobre 2020 (madame la conseillère Stéphanie Rivard, en vertu de la résolution numéro 169-12-97, du 1^{er} décembre 1997 – volume 27, page 201) ;
6. Présentation de la correspondance reçue au nom du conseil municipal entre le 7 juillet et le 10 août 2020 ;

FINANCES

7. Présentation et approbation des comptes ;

GESTION DU PERSONNEL

8. Présentation pour adoption du contrat de travail du nouveau directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité ;

SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. Demande du directeur adjoint du Service d'incendie pour le paiement d'un montant à monsieur le conseiller Jimmy Gélinas pour l'assistance apportée le 5 juin 2020 pour la production du rapport d'activités 2019 (résolution numéro 133-07-20 du 6 juillet 2020 – volume 48, page 266 – 2^e présentation conformément à l'article 142 du Code municipal) ;
10. Réévaluation de la position de la Municipalité concernant sa participation au projet de regroupement des services incendie de la MRC de Maskinongé compte tenu du délai supplémentaire accordé en raison de la pandémie de la COVID-19 ;

HYGIÈNE DU MILIEU

11. Prise en considération des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres lancé en vertu de la résolution numéro 115-06-20, du 1^{er} juin 2020 (volume 48, page 228) concernant le marché relatif à la collecte et au transport des matières résiduelles pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 ;
12. Adoption d'une résolution suivant les dispositions de l'article 1093 du Code municipal, dans le but d'autoriser la réalisation d'un emprunt temporaire auprès de la Caisse populaire de l'Ouest de la Mauricie, pour assurer le paiement des dépenses effectuées dans le cadre du règlement d'emprunt numéro 364-20 relatif à des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur le boulevard Trudel ainsi que les chemins Bernard, du Coteau, Duplessis et Petit-Saint-Étienne ;

URBANISME ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

13. Adoption par résolution du premier projet de règlement numéro 363-20 constituant la cinquième modification au règlement de zonage révisé de la municipalité de Saint-Barnabé ;
14. Adoption d'une résolution pour fixer la date et l'heure de l'assemblée de consultation publique aux fins de l'adoption du règlement numéro 363-20 ;
15. Présentation d'un avis de motion et dépôt du projet de règlement 363-20, constituant la cinquième modification au règlement de zonage révisé de la municipalité de Saint-Barnabé visant à permettre la garde des poules à des fins récréatives dans les zones du périmètre urbain où l'habitation est compatible ;
16. Adoption par résolution du premier projet de règlement numéro 366-20 constituant la sixième modification au règlement de zonage révisé de la municipalité de Saint-Barnabé ;

17. Adoption d'une résolution pour fixer la date et l'heure de l'assemblée de consultation publique aux fins de l'adoption du règlement numéro 366-20 ;
18. Présentation d'un avis de motion et dépôt du projet de règlement 366-20, constituant la sixième modification au règlement de zonage révisé de la municipalité de Saint-Barnabé visant à permettre dans la zone 306 ça les activités d'entreposage intérieur ;

LOISIRS ET CULTURE

19. Prise en considération des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres lancé en vertu de la résolution numéro 124-07-20, du 6 juillet 2020 (volume 48, page 248) concernant le remplacement des systèmes d'éclairage des infrastructures sportives du Service des loisirs ;

AUTRES SUJETS

20. Demande de monsieur le maire Michel Lemay dans le but d'obtenir le remboursement des frais engagés par lui pour les services de son avocat pour la période du 28 mai au 23 juin 2020, dans les dossiers qui concernent l'entretien des chemins en hiver et de l'audition d'une plainte en matière d'éthique et de déontologie devant la Commission municipale du Québec ;
21. Sujet(s) apporté(s) par les membres du conseil :
 - a)
 - b)
 - c)
22. Questions diverses ;
23. Période de questions ;
- 24.. Clôture de la séance.

Denis Gélinas
Secrétaire-trésorier

2020-08-06